



38 110

COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 mai 2019 à 20h 00

L'an deux mil dix-neuf le quatorze mai à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de la BÂTIE-MONTGASCON, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Gilbert JOYE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Gilbert JOYE, Madame Hélène BERTHET, Monsieur Didier PERRIN, Monsieur René BALMAIN, Madame Ghyslaine BILLAUD, Mesdames et Messieurs Jean-Claude MARCET, Denise VERGNAUD, Françoise PONCET, Thierry DUCROUX, Valentin GONZALEZ, Françoise MALLEIN, Maryline SARRAZIN, Fabrice NEBBIA, Eric GUILLAUD

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Marie BUISSONNET, Virginie TERNACLE Monsieur Richard POULET

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Françoise MALLEIN

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance précédente.

1. TIRAGE AU SORT DU JURY D'ASSISES

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 261-1 du Code de Procédure Pénale et en vertu de l'arrêté préfectoral portant répartition des jurés d'Assises pour l'année 2019, Monsieur le Maire fait procéder, publiquement, au tirage au sort, à partir de la liste électorale de la commune, des personnes qui devront figurer sur la liste préparatoire annuelle du jury criminel de la Cour d'Assises de l'Isère. Cette répartition compte un nombre triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral, soit trois personnes pour notre commune. Il convient de ne pas retenir les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2019 (nées à partir de 1996).

- ✓ BOUGRELLE Magalie
- ✓ CLAPISSON épouse ST-CYR Nicole
- ✓ SINQUIN épouse LE BRETON Lydia

2. COMPTE-RENDUS REUNIONS ET COMMISSIONS

SMEA : rapporteur Monsieur René Balmain

Monsieur Balmain informe l'Assemblée du projet d'extension de la station d'épuration des nappes, «Natur'net ». Celle-ci passera d'une capacité de traitement de 16 000 à 39 000 Equivalents Habitants (EH). Cette station reliée à plus de 100 kms de réseau a vu le jour en 1994 pour une capacité de 4 000 EH. Entre 2000 et 2002, elle a fait l'objet d'une extension à 16 000 EH. Face à l'évolution démographique et aux raccordements de nouvelles communes, le SMEA a décidé de porter la capacité à 39 000 EH pour un montant total de dépenses s'élevant à 6M € HT. Un programme de 7M € HT est parallèlement entrepris pour la construction des infrastructures de transfert et de réfection des réseaux existants d'assainissement avec la création de 2 500 m³ de volume de stockage d'effluents par temps de pluie.

Familles rurales : rapporteur Madame Françoise Poncet

Au cours d'une réunion de la commission enfance jeunesse des VDD, le montant de la subvention accordée à l'AFR est passé de 19 957 € en 2018 à 16 409 € en 2019. L'Association demande à la Mairie un complément de subvention communale de 1 000.00 €.

Par ailleurs, Madame Poncet informe l'Assemblée que la garderie itinérante intercommunale enregistre un déficit de 36 000 €.

Commission Environnement Embellissement du Village : rapporteur Madame Françoise Poncet

A la demande de Monsieur le Maire sur l'état d'avancement du fleurissement, Madame Poncet répond que tout est planté sauf le massif d'hortensias qui doit être complanté par des plantes couvrantes.

Commission Scolaire : rapporteur Madame Ghyslaine Billaud

Suite à l'ouverture d'une classe en septembre, Madame la Directrice a demandé des tables et des chaises pour aménager la salle. Le Conseil Municipal valide l'acquisition du mobilier nécessaire. Par ailleurs, Madame Billaud va se renseigner pour savoir si on peut remplacer les pieds des chaises réglables, dont un certain nombre est cassé.

SIVU gymnase du collège des Abrets en Dauphiné : rapporteur Monsieur René Balmain

Quelques informations sont apportées par Monsieur Balmain :

- le prêt contracté par le SIVU arrive à échéance dans deux ans
- certaines communes refusent de payer la cotisation au SIVU alors même qu'elles ont des élèves scolarisés dans l'Etablissement.

SMABB : rapporteur Monsieur Didier Perrin

Monsieur Perrin, délégué titulaire hors GEMAPI, informe l'Assemblée que lors de la dernière réunion, les membres du SMABB ont désigné 5 délégués titulaires et 5 suppléants pour siéger à la GEMAPI.

SICTOM : rapporteur Madame Ghyslaine Billaud

Madame Billaud fait le résumé d'une réunion où étaient rassemblés les différents acteurs de la filière alimentaire, à laquelle elle a participé le 13 mai dernier. A l'initiative du SICTOM, de l'AGENDEN et de la CCI, cette rencontre réunissait des producteurs agricoles, des transformateurs, des distributeurs, des élus avec pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière afin d'initier une démarche d'économie circulaire. Les thématiques abordées étaient les circuits courts, la transformation, le conditionnement, la sensibilisation à une consommation durable et responsable, le don alimentaire et la filière de valorisation des bio déchets. Chacun était invité à faire part de ses ressources et de ses besoins dans le but d'identifier le maximum de synergies à l'échelle du territoire, le SICTOM et la CCI ayant pour objectif d'accompagner deux ou trois projets permettant de contribuer à une économie de ressources.

SICTOM : rapporteur Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du SICTOM informant d'une convention de reprise de la collecte en régie. Pour réduire les coûts, le SICTOM demande l'avis des communes pour diminuer le nombre de passages par collectivité. Le Conseil Municipal ne se prononce pas favorablement faisant état de cas particuliers pour lesquels le passage hebdomadaire reste indispensable.

Monsieur le Maire informe ensuite l'Assemblée d'une réclamation du boulanger concernant le nombre de passages gratuits en déchetterie. Lui-même s'y rendant chaque semaine pour déposer des cartons, son crédit est épuisé au bout de 18 passages. Monsieur le Maire ayant pris attache avec le SICTOM, celui-ci lui a confirmé que des points d'apport volontaire « carton » sont installés à titre d'essai sur les communes de Corbelin, Les Avenières et St-Savin, communes dans lesquelles le boulanger peut déposer ses emballages.

Commission Sports Fêtes Loisirs Culture : rapporteur Madame Ghyslaine Billaud

La séance de cinéma en plein air proposée par les VDD, initialement prévue le samedi 06 juillet sera finalement projetée le mercredi 03 juillet à 20 heures.

3. INTERCOMMUNALITE : PLUi

Monsieur le Maire donne lecture d'un document de synthèse élaboré par les VDD concernant la définition des enveloppes urbaines du zonage et des OAP (opérations d'aménagement et de programmation) ainsi qu'un calendrier des actions à venir :

Début mai : envoi d'une proposition de règlement.

10 mai : Envoi des cartes contenant une proposition de destinations/sous-destinations et une proposition de formes urbaines (aspect extérieur des constructions).

17-18-19 juin : rencontres communales avec le bureau d'études pour échanger autour de ces propositions.

Entre ces deux dates, les communes prendront connaissance de ces différents éléments pour pouvoir faire part de leurs remarques lors de la rencontre prévue en juin.

En parallèle, le travail des OAP se poursuit. En ce sens, le pré-zonage envoyé le 10 mai ne contient que les secteurs d'OAP pressentis, sans indiquer de périmètre précis, encore susceptibles d'ajustements.

Mi-juillet : Envoi d'une version « pré-arrêt » des trois versions de plan (zonage contenant les périmètres OAP finalisés, destinations/sous-destinations, formes urbaines) et du règlement finalisé. **Un dernier ajustement du zonage est prévu au début de l'automne, notamment pour tenir compte des schémas d'assainissement et des cartes d'aléas mis à jour par les communes. L'arrêt du projet ne pourra se faire dans la foulée que si cette condition est remplie.**

4. DELIB.2019-03-13 TARIFS DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE ANNEE 2019/2020

Monsieur le Maire rappelle que le prix des repas servis au restaurant scolaire est fixé par délibération du Conseil Municipal pour l'année scolaire.

Monsieur le Maire rappelle les tarifs demandés aux familles les années précédentes et sollicite l'avis des membres de l'Assemblée,

2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
4.10 € (+2.50 %)	4.20 € (+2.50 %)	Pas d'augmentation	4.30 € (+2.50 %)

Repas adultes : 7.00 € depuis 2015

Panier repas : 2.00 € depuis 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

FIXE les tarifs suivants :

- Repas enfants 4.40 € (soit une augmentation de 2.30 %)
- Repas adultes 7.00 €
- Accueil d'un enfant à la cantine apportant son repas pour raison médicale 2.30 €.

Cette décision est applicable à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019.

5. TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Jeu Jardin de Ville

Monsieur le Maire présente le devis et le jeu retenu pour être installé dans le jardin de ville. Le montant HT s'élève à 28 230.17 €. Une demande de subvention sera demandée à la Région dans le cadre du dispositif «aménagement de village».

Local des associations

Monsieur le Maire présente les plans de réfection du local des associations et de la création de sanitaires pour la Salle des Jeunes et du local boules. La maîtrise d'œuvre a été confiée à 2H+G Architectes

Accessibilité Salle Philomène

Monsieur le Maire présente les plans de modifications de la Salle Philomène pour permettre l'accessibilité des sanitaires aux personnes à mobilité réduite. Cette opération sera conduite par 2H+G Architectes.

Sécurité

Monsieur le Maire fait part des projets de mise en sécurité des bâtiments publics, notamment par l'installation d'une alarme au groupe scolaire, le remplacement de l'alarme du Musée et la pose d'une caméra de vidéosurveillance à l'angle de la Mairie

SEMCODA

N'ayant plus aucun contact avec SEMCODA depuis plusieurs semaines, Monsieur le Maire a appelé l'architecte chargé du projet. Celui-ci a rendez-vous avec les responsables de SEMCODA le 15 mai et propose d'apporter des informations à Monsieur le Maire après cette rencontre.

6. INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Antennes de télécommunications

Une deuxième mesure d'exposition a été demandée à l'Agence Nationale de Fréquence (ANF) par les riverains de l'antenne dressée Chemin du Vernay validée par Monsieur le Maire.

Actuellement, deux nouvelles demandes d'implantation de pylônes sont en cours.

Vogue 18 et 19 mai

Aucun forain n'a commencé à s'installer pour la vogue des 18 et 19 mai. La Secrétaire Générale prendra contact pour connaître les raisons de cette absence malgré des courriers de confirmation envoyés à tous les forains demandeurs d'un emplacement.

Organisation des élections européennes le dimanche 26 mai de 8h à 18h

Un tableau des permanences est présenté aux élus pour la tenue du bureau de vote lors des élections européennes du 26 mai prochain.

Musée

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une exposition marionnettes est en place au Musée jusqu'au 07 octobre prochain et rappelle la conférence sur le nucléaire, conduite par Monsieur Schmitt, le 15 mai à 20h.

Mutuelle de village

A l'initiative du CCAS, une mutuelle de santé pourrait se mettre en place sur la Commune en partenariat avec Santé Mut' Roanne. A cet effet, une réunion publique devrait avoir lieu le 19 juillet prochain à 17h30 et sera suivie par une deuxième réunion à l'intention des personnes intéressées, le 25 septembre.

Fin de séance à 23h.

Gilbert JOYE Maire	Hélène BERTHET 1 ^{er} adjoint	Didier PERRIN 2 ^{ème} adjoint	René BALMAIN 3 ^{ème} adjoint
Ghyslaine BILLAUD 4 ^{ème} adjoint	Jean-Claude MARCET	Denise VERGNAUD	Richard POULET excusé
Françoise PONCET	Thierry DUCROUX	Valentin GONZALEZ	Françoise MALLEIN
Maryline SARRAZIN	Virginie TERNACLE excusée	Fabrice NEBBIA	Eric GUILLAUD
Marie BUISSONNET Excusée			

